



CONFERENCE OF INGOs
OF THE COUNCIL OF EUROPE

CONFERENCE DES OING DU
CONSEIL DE L'EUROPE

SESSION D'HIVER COMMISSION EDUCATION ET CULTURE CONF/EDUC(2012)SYN1

Strasbourg, le 15 avril 2012

PROJET DE CARNET DE BORD DE LA REUNION DU 25 JANVIER 2012

A L'ATTENTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION EDUCATION ET CULTURE

La Commission éducation et culture sous la présidence de Madame Sabine Rohmann

1. **a adopté l'ordre du jour** [[CONF/EDUC\(2012\)OJ1](#)]

2. **a pris note de l'analyse présentée par Sabine Rohmann sur :**

- les nouveaux défis de l'Europe d'aujourd'hui : intégration des personnes et des cultures, crise économique et financière, problèmes de l'emploi, crise existentielle des jeunes (dans la rue, à Londres...)

- les conséquences pour l'éducation : les jeunes devront développer des compétences à résoudre des problèmes, des compétences d'auto-organisation, des compétences à réussir des projets professionnels et personnels, des compétences sociales. Références : le rapport Delors « Apprendre à Savoir, apprendre à faire, apprendre à être, apprendre à vivre ensemble ».

3. **s'est structurée en cinq sous-groupes** qui ont travaillé séparément :

- ***Le métier d'enseignant au XXI^e siècle :***
- ***L'accès aux media numériques pour tous***
- ***Apprendre l'histoire : devenir un citoyen européen***
- ***Think Tank : Education 21***
- ***Vivre ensemble au 21^{ème} siècle***

Voir le compte rendu de chacun de ces sous-groupes en annexe.

4. **a pris note de l'intervention de Josef Huber**, responsable du programme Pestalozzi. Josef Huber a mentionné quatre défis principaux pour les enseignants et formateurs d'enseignants européens :

4.1 **La compréhension réciproque.** L'apprentissage de l'étude et de l'utilisation des médias peut contribuer à l'élargissement de l'espace social. Comment développer nos capacités à l'utilisation critique et responsable de ces nouveaux espaces ? En outre, la formation des enseignants est souvent basée sur le passé. Il s'agit de repenser des formations d'enseignants, ancrées dans les problématiques d'aujourd'hui, et, dans ce sens, de favoriser le travail interdisciplinaire.

4.2 **L'école reste l'endroit de transmission des savoirs.** Le programme Pestalozzi offre des possibilités aux formateurs d'enseignants et aux responsables de structures éducatives de partager des informations sur les démarches et méthodes d'apprentissage et aussi de créer des passerelles entre les différents acteurs.

4.3 **L'éducation pour le développement personnel.** L'école vise aussi l'épanouissement personnel de l'enfant. Qu'en est-il de cette visée dans la vie quotidienne des établissements ? Quelle formation proposer aux enseignants dans ce sens ?

4.4 **L'éducation au « Vivre ensemble ».** Est-ce que nous mettons en œuvre les projets, actions et démarches nécessaires pour les 20 ans qui viennent ?

Débat :

La question qui se pose c'est celle du sens : à quoi sert l'école, le travail à l'école ? Dans quel but ?

➤ **Développer une pédagogie par projets pour donner du sens au travail à l'école**

Les enfants et adolescents s'approprient peu à peu le projet. Ils apprennent à travailler en groupe, à faire équipe. Leur travail à l'école a du sens. Ils sont motivés et se motivent mutuellement.

➤ **Développer son projet personnel :**

En travaillant ainsi, l'enfant s'épanouit, se construit et petit à petit construit son projet. Méthode d'aide au choix personnel : *l'ADVP (l'Activation du Développement Vocationnel Personnel)* qui nous vient du Canada. C'est une méthode qui consiste à faire émerger de façon ludique un projet chez le jeune. Cette méthode peut se pratiquer à tout âge.

Face aux grands défis sociétaux en Europe et dans le monde, la commission « Education et culture » souligne la nécessité de mettre à disposition des ressources financières et humaines afin de soutenir et renforcer les institutions éducatives au plan formel et non-formel.

Annexe : comptes rendus des réunions des groupes de travail

Groupe de travail : Le métier d'enseignant au 21ème siècle

Responsable, en l'absence d'Heleen Jansen : Roseline Moreau

Rapporteur : François Debrowolska

Ce groupe est un groupe « opérationnel ». Nous devons produire un document dans deux ans environ. Il importe donc d'organiser le chantier. Une enquête, organisée par Heleen Jansen, est en cours, sur les besoins des enseignants pour faire face aux défis du XXI^e siècle. Un groupe de travail va organiser, avec Heleen Jansen, le travail d'analyse des plus de 500 réponses.

Un échange préalable à l'organisation du travail a été mené autour de trois questions :

1. Quelles sont les principales difficultés rencontrées par les enseignants dans votre pays ?

- Problèmes d'autorité, de légitimité. Les enseignants souffrent face aux élèves et aux parents, ils demandent de l'aide (Italie)
- Problème de statut, de reconnaissance sociale. Choix du métier « par défaut » (Pologne) ;
- Les enseignants ne sont pas conscients de leur responsabilité dans la réussite (ou non) de leurs élèves...(Allemagne)
- Les changements sociaux sont importants, d'où problème d'adaptation des enseignants même pour les nouveaux diplômés (dépassés... au démarrage de leur carrière). Les enseignants sont respectés mais mal payés. Problèmes dans l'enseignement des langues. (Turquie)
- En Finlande, on n'enseigne pas l'histoire des femmes.
- Les enseignants ont perdu leurs repères et sont dans un quasi « analphabétisme technologique » devant les évolutions technologiques (Grande Bretagne)
- Les enseignants ont des difficultés car le public a changé (crise, chômage => les élèves ne sont pas bien dans leur peau) ; les élèves ne sont pas responsables, les classes sont trop hétérogènes ; les jeunes professeurs sont actuellement sans formation pédagogique. « Usure, lassitude et solitude » des enseignants. (France)

2. Que pouvez-vous dire sur la formation des enseignants dans votre pays ?

Dans tous les pays, la formation est d'abord une formation universitaire, qui ne permet pas suffisamment aux futurs enseignants d'acquérir des compétences pédagogiques. Dans les pays du Centre et du Sud de l'Europe, principalement, l'enseignement des langues devrait être développé. En outre, l'éducation musicale est souvent assurée par des professeurs non formés et devrait être questionnée au niveau européen. Enfin, une formation spécifique devrait être développée pour l'éducation des enfants souffrant d'un handicap et intégrés dans le cursus ordinaire.

3. Quelles nouvelles compétences devraient développer les enseignants pour faire face au XXI^e siècle ?

- Organiser leur travail autour de l'acquisition de compétences, par les élèves, et pas seulement autour de l'acquisition de connaissances. (apprendre, apprendre à être, apprendre à faire, apprendre à vivre ensemble.
Cf rapport Jacques Delors : http://www.unesco.org/delors/delors_f.pdf (page 35).
- Prendre en compte les évolutions de la société, les évolutions politiques et économiques afin d'adapter leurs contenus et méthodes de travail
- Mettre en œuvre une pédagogie basée sur des projets interdisciplinaires
- Maîtriser plusieurs langues européennes
- Intégrer une dimension artistique au sein de leur discipline
- Mettre en œuvre une pédagogie spécifique pour les élèves atteints de handicaps
- Utiliser les nouvelles technologies en faisant preuve d'adaptation et d'esprit critique, au service de leur pédagogie
- Apprendre à travailler en équipe (soutien mutuel)
- Mettre en œuvre une pédagogie de l'alternance, pour la préparation des métiers en entreprise
- Exprimer leurs difficultés d'enseignants afin d'apprendre à les gérer
- S'inscrire dans une dynamique de formation continue afin d'interroger leurs pratiques et de les adapter aux évolutions de la société et de l'école

Premiers éléments concernant le dossier final

Ce document devrait apporter des indications sur les finalités, objectifs, démarches et contenus, sur les thèmes suivants :

- Formation pour l'accueil, l'intégration des élèves présentant un handicap
- Travail en équipe, au sein de l'établissement scolaire
- Pédagogie du projet
- Gestion de la diversité (naturelle, culturelle) : se positionner par rapport à l'enfant
- Développer la pensée critique
- Rappeler les bases de la transmission –réception d'un message appliqué à la relation à l'élève (« connaître d'abord John et savoir où il vit pour lui enseigner les mathématiques »)
- Développer la créativité
- Développer l'adaptabilité : mettre l'accent sur la méthode, apprendre à apprendre

Groupe de travail : L'accès pour tous aux média numériques

Responsable : Harry Rogge

Rapporteur : Luc Zwartjes

Le travail du groupe a été initié par un débat constructif sur la question posée lors de la présentation Powerpoint intitulée :

- Accès pour tous aux médias sociaux. [\[lien vers la présentation powerpoint \(n'existe qu'en anglais\)\]](#)

Cela nous a amenés à poser les questions suivantes :

Qu'entendons-nous par media sociaux ? Que peuvent-ils nous apporter ? Comment les utiliser ? Quels défis / quelles chances ?

Quel rôle pour les média sociaux en éducation : une menace ? Un défi ? Une chance ?

Voir la présentation Powerpoint pour plus des détails

Voici les premières conclusions de notre débat :

- Il est important de cibler des benchmarks, des directives, des déclarations, des objectifs
- Le point de départ devrait être la position du Conseil de l'Europe ; nous coopérons avec le groupe de travail de la Commission droits de l'homme, tout en nous concentrant sur le domaine de l'éducation

Résultats du débat :

1. L'éducation (formelle et non-formelle) utilisera de plus en plus les media sociaux dans le futur
2. C'est pourquoi l'accès aux media sociaux numériques, devrait être un droit démocratique. De plus, ils devraient être accessibles à tous, quels que soient l'âge et les capacités des personnes.

Il sera nécessaire d'y intégrer :

- l'accès à l'équipement et aux logiciels ;
- les versions en différentes langues ;
- des moyens financiers ;
- des contenus : quels media ?

3. La révolution des media sociaux comporte des chances et des risques. D'une part, tout le monde a accès à l'information, ce qui est positif. Mais, comment se situer face aux droits d'auteur, face à l'abus intellectuel, au harcèlement et au *blackmail* ? De même, notre société utilise de plus en plus les média numériques et sociaux, (caméras, scanning des mails) et cela génère des menaces pour notre vie privée (syndrome « big brother »).

C'est pourquoi il nous faut développer un code de comportement soulignant la responsabilité de chacun et faisant appel aux ressources de chaque utilisateur (gouvernement, personnes privées)

Nous devons y intégrer les notions de :

- responsabilité
- respect
- éthique
- communication
- éducation

Tout ceci reste à poursuivre et à développer lors de nos prochains travaux.

Groupe de travail : L'enseignement de l'histoire

Responsable : Yosanne Vella

Rapporteur : Blandine Smilansky

L'objectif du débat : recensement, définition des objectifs et des domaines d'action

Les objectifs

Tous les participants étaient d'accord pour cibler **l'histoire** et **la démocratie** afin de s'aligner sur la mission et le travail du Conseil de l'Europe.

En lien avec cet objectif majeur, notre groupe devrait travailler sur plusieurs contenus :

- le rôle de l'enseignement de l'histoire afin de lutter contre des préjugés ;
- l'instrumentalisation de l'enseignement de l'histoire afin d'arrêter des lignes de séparation entre/ au sein des pays et des exigences nationalistes en Europe ;
- l'égalité entre les femmes et les hommes (l'histoire des femmes).

Les pistes de travail

Le plus grand défi du débat a été de trouver un accord sur l'objectif du travail du groupe assez hétérogène qui a peu de possibilité de rencontres (deux fois par ans).

Un agenda clair ne peut pas encore être établi, mais nous avons défini quelques principes de travail :

- Utiliser et promouvoir ce qui est déjà fait par la division « l'enseignement de l'histoire » du Conseil de l'Europe ;
- réfléchir sur la manière d'impliquer des OING (intermédiaires entre le Conseil de l'Europe et des enseignants ?) ;
- comprendre l'éducation dans son sens large (tout au long de la vie) ;
- cibler les compétences de réflexion construites par l'enseignement de l'histoire (par exemple : détecter des préjugés) afin de contribuer d'une manière efficace au travail dans le domaine de l'éducation à la démocratie et à la citoyenneté du Conseil de l'Europe ;
- développer une stratégie permettant d'accéder aux décideurs politiques (parlementaires et ministres au Conseil de l'Europe), leur adresser une demande claire (par exemple : cesser de minorer le temps et l'importance accordés à l'enseignement de l'histoire

en Europe).

Quelques idées à développer dans le futur :

- organiser un recueil des bonnes pratiques des OING participantes (tours transfrontaliers des patrimoines transnationaux, l'histoire des villages etc.) ;
- organiser une réflexion autour du matériel déjà produit par le Conseil de l'Europe.

Les prochaines étapes

- faire circuler le résumé du débat et demander une réponse ;
- coopérer avec la division « l'enseignement de l'histoire » du Conseil de l'Europe ;
- inviter des représentants des autres OING ?

Groupe de travail : Education 21

Responsable/modérateur : Sabine Rohmann - Rapporteur : Karl Donert

Analyse des défis de l'éducation suite aux changements massifs de la société du XXI^e siècle au plan politique, social, technologique, environnemental et biosphérique, économique. [\[lien vers la présentation Powerpoint \(bilingue\)\]](#)

Réflexion sur les objectifs du groupe de travail :

- Réaliser un produit qui sera performant, utilisable par toutes les personnes concernées (enseignant, éducateur, parent, politicien, ...) ;
- Lien avec les travaux du groupe qui pilote un *think tank* européen « Education 21 » ;
- Impact de la société de l'information et des savoirs sur l'éducation des jeunes (par exemple sur les médias sociaux, ...).

Identification d'axes de réflexion :

Le lieu de l'éducation – l'école, le lieu de travail, le type de travail, l'éducation formelle et non-formelle, la famille, etc. ;

Groupe cible – les jeunes et les parents dans leurs différents contextes de vie (migrations, pauvreté, etc.) ;

Le rôle des parents, enseignants, éducateurs - concernant ce changement des paradigmes d'une nouvelle culture de l'enseignement et de l'apprentissage.

Les contenus principaux - les structures éducatives :

- *Le professionnalisme* : le professionnalisme des enseignants, la formation des enseignants : clarification et évolution de leur rôle (transmetteur de savoirs ? accompagnateur de situations d'apprentissage ? éducateur ?) ;

- *La valeur de l'éducation* : libre accès obligatoire et droit à une éducation de qualité ; il n'est pas nécessaire de tout évaluer. Il nous faut une éducation basée sur une pédagogie du projet, multidisciplinaire, qui traite des vrais contenus du monde ;
- *Dissociation entre la société et l'école* - nous devons questionner le rôle de l'école et des parents ;
- *L'innovation dans l'éducation* – comment communiquer et diffuser l'innovation à l'école ? il y a des exemples excellents de bonnes pratiques qui ne sont pas transmis en Europe ;
- *L'aspect de l'évaluation des compétences* – comment mesurer les indicateurs ?
- *L'éducation comme une forme d'émancipation et de démocratisation* – les bonnes pratiques de gouvernance (institutions éducatives et du travail social, famille, etc.), les droits des enfants, éradication de toute forme de violence contre les enfants, renforcement la participation active et responsable des enfants.

Le débat a démontré la complexité du travail de cette thématique.

Les objectifs et produits :

- Développer une coopération avec toutes les personnes concernées par cette recherche ;
- réaliser une production sur plusieurs niveaux ;
- apporter un soutien aux décideurs politiques et aux politiciens ;
- se baser sur les contenus de « éducation et formation 2020 » - (champ d'action important les « perdus de vues » = décrocheurs) ;
- définir la mission du groupe de travail avant la session de juin 2012, le cadre est à approuver par le groupe lors de la prochaine réunion en juin ;
- décrire les visions et créer un site web ;
- collectionner des exemples de bonnes pratiques d'innovation et de méthodologies de l'innovation.

Prochaine étapes :

Le soutien à l'installation d'un think tank « Education 21 »

Groupe de travail : Vivre ensemble au XXI^e siècle

Responsable /modérateur : Alain Mouchoux

Rapporteur : Christiaan Colpaert

Le modérateur Alain Mouchoux introduit la première réunion de ce groupe de travail : la nécessité du vivre ensemble est exacerbée par la diversité. Concrètement, comment fait-on pour vivre ensemble face à une situation conflictuelle qui devient inquiétante, notamment par le recul des démocraties ?

Il nous faut recenser les questions fondamentales sur lesquelles nous travaillerons cette année. Le tour de table donne d'emblée une approche globale des problèmes à traiter :

« La société de l'information » :

La société n'est pas formée à l'information. Nous vivons une époque de mutation dans ce domaine. Ce n'est plus le service qui dirige la société mais l'information. Déjà à la fin de la société de services, les mutations induites dans la société étaient multiples et diverses et touchaient profondément l'être humain dans ses relations culturelles (mobilités des populations), générationnelles (vieillesse des populations), géographique (de façon différente en milieu urbain et rural), sociales (isolation ou formation de ghetto, fossé entre pauvres et riches) au point que même le mode de vie des personnes en est altéré. Est-il encore possible de vivre les valeurs du Conseil de l'Europe au sein même de cette société de l'information ?

Le « vivre ensemble »

La société n'est plus formée de cellules homogènes et l'évolution est tellement rapide que l'on ne se comprend plus. Le vivre ensemble est de plus en plus complexe, dans un contexte global de crise économique et financière. En outre, les fractures numérique, géographique, démographique génèrent des problèmes insoupçonnés il y a quelques années. Vivre ensemble : quels repères, quelles démarches, quels modes d'actions pour les années qui viennent ?

Problème de la violence et de l'exclusion :

Nous notons, en particulier :

- le racisme, la xénophobie, le sectarisme et autres problèmes créés par les cohabitations diversifiées ;
- les concentrations, les migrations, immigrations, émigrations ;
- la situation des Roms ;
- l'illétrisme, le manque de formation ;
- les problèmes d'acculturation ;

Une autre exclusion est la pauvreté qui peut entraîner des confrontations de groupes sociaux. Ceci nous ramène aux problèmes économiques.

Est-il possible alors d'apprendre à :

- connaître l'autre ;
- comprendre ses attentes ;
- partager des valeurs

afin de construire une société « des droits de l'homme » pour le XXI^e siècle ?

Les échanges de points de vue ont été fructueux. Les problèmes sont posés. Le groupe de travail devra maintenant organiser son travail autour d'une étude de ces problèmes afin de proposer des lignes d'action concrètes en lien avec les priorités du Conseil de l'Europe.

D'après le compte rendu de Christiaan Colpaert, que nous remercions